

L'APF France Handicap 32 et l'ADMR du Gers formalisent une convention de partenariat



L'APF France Handicap 32 et l'ADMR du Gers formalisent une convention de partenariat

Le 18 avril dernier, les représentants de l'association APF France Handicap 32 et de la Fédération ADMR du Gers se sont retrouvés afin de formaliser une convention de partenariat entre les deux structures.

La signature de cette convention est l'aboutissement d'une réflexion commune sur l'importance de travailler ensemble et de s'appuyer sur les compétences et expertises de chacun. L'objectif partagé est d'apporter un accompagnement adapté aux besoins et attentes des publics atteints d'un handicap, quel qu'il soit.

C'est au sein des locaux de l'APF France Handicap 32 que Odile Le Galliotte, Directrice des délégations APF France handicap du Gers et des Hautes Pyrénées et Mariette VARGA, présidente de la Fédération ADMR du Gers ont signé cette nouvelle convention, en présence d'Anthony Drapeau-Ecalle, représentant départemental APF 32 et Hélène FEVRE, responsable Communication et Développement à l'ADMR 32.

Il s'agit d'une première étape avant la mise en place d'actions concrètes en favorisant notamment la communication et les échanges entre les deux réseaux.

L'organisation de formations et d'animations conjointes permettra également de mieux faire connaître les services proposés par chaque structure et leur complémentarité

